

Produits pour les installations provisoires

Raccordements temporaires, chantiers, forains, etc...

Votre électricité en détails

Hors TVA

TVA comprise

Energie	SET TEMPOR	
 OPALE	12,95	13,95
 TOPAZE	13,25	14,27
Réseau	BTST Tempor	
Utilisation du réseau	28,93 cts/kWh	31,16 cts/kWh
Swissgrid SA - Services systèmes	0,46 cts/kWh	0,50 cts/kWh
RPC et protection des eaux et poissons ¹⁾	2,30 cts/kWh	2,48 cts/kWh
PCP ²⁾	1,40 cts/kWh	1,51 cts/kWh
Total par défaut OPALE CHF	46,04 cts/kWh	49,59 cts/kWh

Dispositions complémentaires

Vous trouverez des informations plus détaillées sous:
set.tramelan.ch

Prix d'utilisation du réseau

Les prix de l'utilisation du réseau comprennent le transport et la distribution de l'énergie.

Facturation

Quatre factures sont établies dans l'année. Choisissez le mode paiement qui vous ressemble sur notre site internet.

Taxes fédérales

Les taxes fédérales contiennent la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) et la taxe pour la protection des eaux et des poissons. Retrouvez plus d'informations à ce sujet sur: www.bfe.admin.ch.

Taxes communales

Les prestations aux collectivités publiques (PCP) contiennent la taxe pour l'éclairage public et l'émolument pour l'usage du sol. Retrouvez la base légale sur set.tramelan.ch

Vous souhaitez en savoir plus ?


 SERVICES TECHNIQUES
SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ

Services Techniques, Service de l'électricité
Tél. 032 486 99 50
stt@tramelan.ch
set.tramelan.ch

TAXES FÉDÉRALES ET COMMUNALES

¹⁾ Taxes fédérales

Rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC)	2,20 cts/kWh
Taxe pour la protection des eaux et des poissons	0,10 cts/kWh

²⁾ Taxes communales

PCP - Emolument pour l'usage du sol	0,70 cts/kwh
PCP - Eclairage public	0,70 cts/kwh